



Viols-en-réunion : Lang, Hollande cités par la partie civile

24 mai 2012 par AffairesFamiliales

Affaire d'Etat : Le plus grand scandale politique de la décennie, définitivement étouffé ?

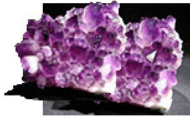
Instruction 2383/13/15 – Information contre X – Viol en réunion (sur mineur)

« La plainte pour viol en réunion contre Lang, Hollande était recevable en avril 2012, puis reçue. Une instruction a été ouverte. Un juge (Jean-Louis Jouve) a été saisi de l'affaire, instruite au TGI de Paris, depuis le 23 mars 2013. Le père de la victime censuré depuis.

Emmanuel Verdin est le père de Laureen, une enfant décédée à l'âge de 4 ans, d'une MST contractée lors des viols en réunion.



(Ill. de droite à gauche : Jack Lang , François Hollande , Pierre Moscovici)



Scoop.it – Justice : Droits des enfants & Affaires Familiales

AVIS DE RECEPTION DE VOTRE COURRIER ADRESSÉ AU DOYEN DES JUGES D'INSTRUCTION DE PARIS

Le greffier du Secrétariat du Doyen des Juges d'instruction du Tribunal de Grande Instance de Paris, Atteste avoir reçu le 23 Mars 2012 une plainte avec constitution de partie civile de :

M. Emmanuel VERDIN

DU CHEF : Viol en réunion

Contre : M. Jack LANG
M. François HOLLANDE

elle sera enregistré sous la référence Doyen n°12/244

et sera traité(e) dans un délai de 45 JOURS.

Fait à Paris, le 27 Avril 2012

Le greffier

Toute correspondance concernant votre plainte doit être envoyée à l'adresse suivante :

Tribunal de Grande Instance de Paris
Cabinet du Doyen des Juges d'instruction
4, boulevard du Palais
Escalier D - 2^{ème} étage - Bureau 118
75001 Paris

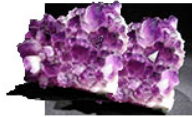
ou déposée à la même adresse le :

Lundi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30
Mardi au Vendredi de 13 h à 16 h 30

(Aux heures de fermeture, vous pouvez déposer vos courriers ou des pièces supplémentaires dans une boîte à lettres se trouvant à côté du gendarme au bout du couloir)

==> Si, au terme du délai, vous n'avez pas de réponse de notre part, vous pouvez nous joindre au 01.44.32.54.12 ou 01.44.32.62.05 (de 9 h à 17h du Lundi au vendredi).

* Pour un traitement rapide de vos courriers, rappeler impérativement le numéro visé en référence dans toutes correspondances.



Plainte_contre_lang_hollande_num_12-244_TGI_Paris

« Viol en réunion : La plainte contre Lang et Hollande est recevable » [enreg. num. 12/244, TGI Paris] Source : « M. Verdin, le père de Laureen, une enfant décédée d'une MST contractée lors des viols en réunion dont elle a été victime, a déposé une plainte contre Lang, Hollande (...). Celle-ci vient d'être jugée recevable, donc un juge d'instruction devrait (...) instruire. M. Verdin l'a annoncé hier sur la page de son groupe Facebook, la plainte qu'il a déposée (...) est donc retenue par la Justice, ce qui ne manque pas d'étonner. (...) » (Dondevamos)

Pour rappel, DDH 48, Article 11 : « Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées (...)»

+ voir également : dispositions – Bulletin Officiel Ministère de la Justice n°82 – sur « la présomption d'Innocence et les droits des victimes » – relatif à la procédure de dépôt de plainte / 2.1.1.al.3 Délivrance d'un récépissé de plainte : « Ces déclarations, destinées à permettre l'identification des auteurs des faits, pourront être recueillies ultérieurement par le service qui sera chargé de l'enquête. » / 2.1.2.al.1 Délivrance d'un récépissé de plainte : « Il convient, ainsi que cela est généralement d'ores et déjà pratiqué, qu'à la demande de la victime lui soit remis un récépissé de dépôt de plainte. »)

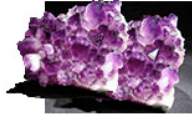
Verdin Emmanuel a partagé un lien.
mercredi

bonjour a tous aujourd'hui la plainte avec constitution de parti civile vient d'être jugée recevable donc le juge d'instruction va être nommé sous quinze jours donc il y a une plainte contre Jack Lang, François Hollande et Pierre Moscovici po... Afficher la suite

plainte contre jack lang pour pédophilie le père de la fillette raconte tout
youtu.be

récit du père de la fillette violée en réunion par sa mère ces compagnons et Jack Lang

Annonce de M. Verdin sur Facebook, le 23 mai 2012



Pedocriminalite« (...) Pour résumer l'affaire, Verdin n'a jamais connu sa fille. Elle est née après que sa compagne et mère de l'enfant l'ait quitté, fin 1996. Laureen naît le 31 janvier 1997. Cette année-là, L'ex de Verdin se retrouve dans un foyer pour femmes enceintes: le foyer d'Ariane à La Roche sur Yon. Un foyer qui a défrayé la chronique il y a quelques années.

Etrangement, selon le quotidien Le Parisien du 12/05/2005, le directeur de ce foyer était poursuivi pour viols et agressions sexuelles sur des pensionnaires et des salariées. (...). Le directeur en question, (...) a été condamné à 13 ans de prison pour « deux viols, quatre agressions sexuelles et deux harcèlements », et à 15 ans en appel. (...)

Verdin finit par apprendre que si Laureen a bien été placée, c'était pour des soupçons de pédophilie. Il apprend encore par un témoin, voisin et autre ex de la mère de Laureen, (...) que des partouzes ont bien eu lieu, dont Laureen a été victime.



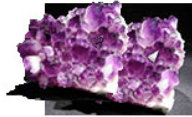
Verdin lance alors, (...) une procédure pour les viols en réunion, procédure qui s'est perdue, lui explique-t-on en juillet 2011.(...) » (Dondevamos)

Vidéo (2011) témoignage du père de la victime, Emmanuel Verdin (lien alternatif sur rutube)

<http://rutube.ru/video/6fbe313818d58318dc291024f849377f/>

(cf également . conférence de presse Emmanuel Verdin 1er septembre 2012)

23/06/2011 : dépôt de plainte, numéro: p11-174-0987



Plainte numéro: p11-174-0987 – Section P4 – TGI de Paris – 23/06/2011 (source : Pedopolis / Dossier Emmanuel Verdin) Acte de Naissance de Laureen Marchet (source : Pedopolis / Dossier Emmanuel Verdin)

02/11/2011 : « Maître Jean Chevais accepte officiellement d'assurer la défense d'Emmanuel Verdin« . (Pedopolis)

08/11/2011 : « Audition de E. Verdin: « Emmanuel Verdin a été entendu ce jour pendant + de 4 heures à la gendarmerie de Bourg-sur-Gironde et son récit a été pris au sérieux par les gendarmes. L'interrogatoire a eu lieu dans le cadre d'une enquête préliminaire ordonnée par le procureur de Libourne suite à une plainte d'Emmanuel déposée dans sa région un peu avant sa plainte contre JL. L'interrogatoire a porté essentiellement sur les « viols en réunion » qui se sont produits pendant la soirée anniversaire où la petite Laureen a été abusée par plusieurs adultes. Bien sûr, le volet JL a été évoqué également, mais celui-ci sera surtout exploré par la deuxième plainte, déposée à Paris, à propos de laquelle on attend toujours des nouvelles. Maître Jean Chevais a été informé de ces avancées. » (Pedopolis)

03/01/2012 : Audition « (...) M. Emmanuel VERDIN, père de la victime, [aurait] été auditionné le 3 janvier 2012 à la Gendarmerie de Bourg-sur-Gironde pendant 4h. Il a ainsi impliqué François HOLLANDE et Pierre MOSCOVICI pour non dénonciation de crimes et a porté plainte contre tous les protagonistes de l'affaire. Une information judiciaire [aurait] ainsi été ordonnée par le Procureur de la République de Libourne (Gironde) concernant les services de police et de justice (...) [relatif à] de faux témoignages et de dissimulation de preuves (...). Enfin, le Procureur Général de la Cour d'Appel de Poitiers ainsi que la Chancellerie [auraient été] saisi de l'affaire » (Olivier Berni, blogs.MediaPart [article censuré (?)] / lien alternatif)



23/01/2012 : « Désaisissement du TGI des Sables d'Olonne au profit de Paris » (source – ci-contre)

TRIBUNAL
DE GRANDE
INSTANCE
DE PARIS

Demandé le 12 06 2012
par M. Emmanuel JEANIN
ou établi d'office le

BUREAU D'ORDRE

**RECHERCHE DES PRÉCÉDENTS (1)
OU DE POSITION D'UNE AFFAIRE (1)**

Contre Agresthau Texuelle sur Mineur

Affaire n° B.O. N° INF 12 06 07507

Observations :

RÉSULTAT DES RECHERCHES

- Rien au fichier décennal (2).
- Etat civil incomplet (2).
- Eléments de recherches insuffisants (2).
- Précédents signalés (2).

Désaisissement T.G.I. des Sables
d'Olonne au profit de Paris
23-1-2012 -
Section E4 - En vertu de

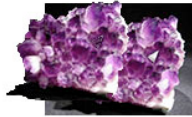
- Position de l'affaire.

La B-I-M. 23-1-2012

Signature :

Composition P.A.O.-T.G.I. de PARIS Impression I.S.A.R. VITRY P.N. 5ter

(1) Rayer le titre inutile.
(2) Marquer d'un «X» la ligne inutile.



03/07/2012 Emmanuel Verdin appelle à venir le soutenir : « Suite a la plainte de jack lang envers le [site wikistrike] je suis convoque devant un juge d instruction pour diffamation le 13 juillet a 11h 45 au TGI de paris là je vais pouvoir apporter les preuves de mes dires alors pour ceux qui veulent me soutenir ce jour la je vous donne rendez vous devant le palais de justice... » (Emmanuel Verdin depuis Facebook – source Pedopolis)

13/07/2012 Mise en examen de Wikistrike (Ghisham Doyle, Directeur de la rédaction) et Emmanuel Verdin (source Pedopolis) [instruction 407/12/21?]

01/09/2012 Conférence de presse d'Emmanuel Verdin (chronologie / 1998 à 2011) cf [video]

12/10/2012 Communiqué de Dondevamos : « Affaire Verdin: les poursuites vont démarrer »

« (...) Aujourd'hui, trois plaintes, avec constitution de partie civile, sont en cours:

– plainte pour viol en réunion : contre la mère de la petite, trois de ses compagnons, et deux hommes politiques bien connus (...)

– plainte pour administration d'un virus entraînant la mort: contre un homme politique.

– plainte pour avoir sciemment laissé mourir Loreen: contre les deux parents de Verdin, contre les deux parents de la mère de Loreen, et contre la mère de Loreen. Verdin a payé la caution liée à sa plainte avec constitution de partie civile. Dès aujourd'hui, il n'a plus le droit de s'exprimer publiquement sur cette affaire.

Le juge a décidé qu'il y avait de quoi poursuivre, puisqu'il n'a pas déclaré que la plainte était irrecevable. D'ici un mois, des juges d'instruction seront nommés. Plus d'infos sur l'affaire » (source: Dondevamos)

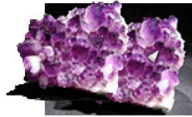
03/10/2012 Maître Gilbert Collard aurait accepté de prendre le dossier du plaignant (source : Dondevamos)

17/10/2012 Communiqué d'Emmanuel Verdin posté sur Facebook : « Ayant de gros problèmes personnels dut a l affaire entre guillemets on veut me mettre plus bat que terre je suis obligé d arrêter de communiquer par internet car je vais bientôt me retrouver une nouvelle fois a la rue faute de moyens financier suffisants alors l affaire continue sont cours mais pour l instant sans moi merci de vos soutien et j espère a bientôt sur les roseaux»

19/03/2013 Communiqué d'Emmanuel Verdin posté sur Facebook : « Enfin une bonne nouvelle un juge d instruction de paris viens d etre saisi de l affaire et il est en charge d instruire mon affaire et j espere bientôt [des] mises en examen »« Un juge d instruction parisien est saisi de l'affaire depuis mars 2013. Son rôle est d'enqueter sur l'affaire et de poursuivre les personnes citees dans le dossier»

22/03/2013 Communiqué d'Emmanuel Verdin posté sur Facebook : « un juge d instuction parisien ouvre l enquete pour viol en reunion sur mineur de moins de 15 ans contre [JL, FH, et PM]»

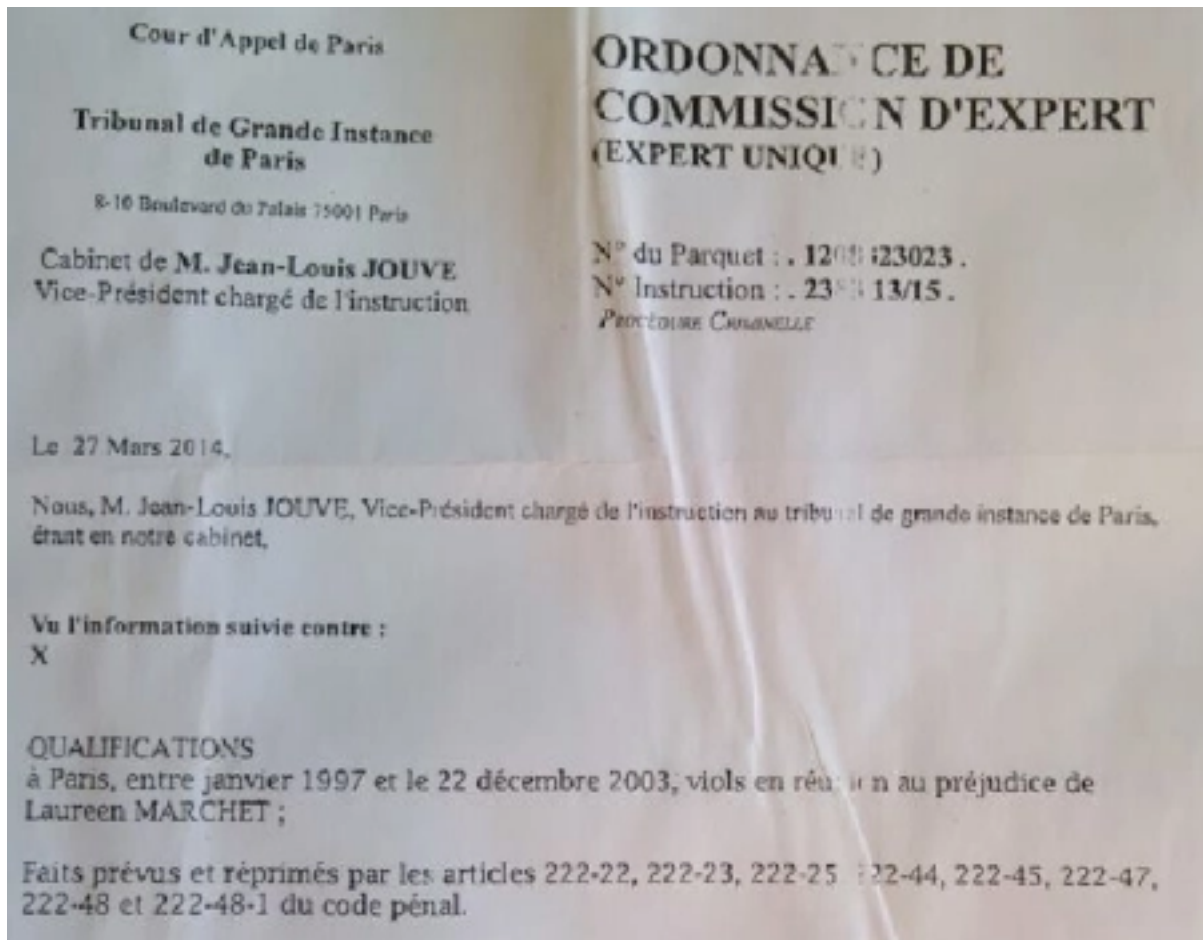
07/09/2013 Interview d'Emmanuel Verdin postée sur Dailymotion : « Le doyen des Juges d'Instruction a saisi un Juge d'Instruction (...) l'affaire lui a été transmise le 23 mars 2013 » (2:15) – « Instruction ouverte par le parquet de Paris contre JL et PM pour viol en réunion sur mineur de moins de 15 ans » (1:20) – « et indirectement FH pour non dénonciation » (0:30)



24/09/2013 Communiqué d'Emmanuel Verdin, sur Twitter :

Nommé « Vice-président chargé de l'instruction » au

Tribunal de grande instance de Paris : M. Jean-Louis JOUVE, vice-procureur de la République près le tribunal de grande instance de Bobigny. (Décret du 9 juillet 2010 JORF n°0160 du 13 juillet 2010)



Procédure criminelle 2383 13/15

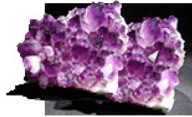
Procédure criminelle contre X, Instruction 2383/13/15 – 27/03/2014 – ordonnance de commission d'expert

29/09/2013 Communiqué d'Emmanuel Verdin, sur Twitter :



everdin4 @everdin4

Instruction ouverte par le parquet de Paris contre jack lang et Pierre Moscovici pour viol en réunion un juge est saisi



everdin4 @everdin4

@Gavroche75017 les sources c est le parquet de Paris et Gilbert collard la défense des parties civiles

Affaire

Emmanuel Verdin VS Jack Lang - Laureen Marchet

Affaire Emmanuel Verdin VS Jack Lang - Laureen Marchet

15/10/2013 Communiqué d'Emmanuel Verdin, sur Facebook :



Verdin Emmanuel

Bonjour a tous le dossier avance le juge d'instruction a commencer son travail et d ici novembre voir decembre les premières convocation vont être faites

Affaire Emmanuel Verdin VS Jack Lang - Laureen Marchet

19/12/2013 Communiqué d'Emmanuel Verdin, sur Facebook :



Verdin Emmanuel

A vous qui suivez le dossier je viens d avoir des nouvelles du juge jouve il as lance des commissions rogatoire contre toutes les personnes citees dans le dossier et as fait commencer les auditions par les services de police sauf pour lang et moscovici le juge attend le retour de toutes les auditions pour poursuivre l enquete mais voil cela bouge mais c est long normalement lang et moscovici pourrais etre entendu courant janvier

Affaire Emmanuel Verdin VS Jack Lang - Laureen Marchet

26/12/2013 Communiqué d'Emmanuel Verdin, sur Facebook :



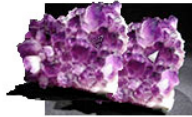
Verdin Emmanuel

26 décembre via mobile

J attendais avec impatience ma convocation auprès du juge pour la plainte de jack lang contre moi pour diffamation elle est arrivee c est le 14 janvier a 13 h30 a paris devant la 17 eme chambre correctionnelle je vais pouvoir enfin apporter les preuves de mes dires a tous ceux sur place interesses je vous donne rdv au tribunal ca vas chauffer pour certains

Affaire Emmanuel Verdin VS Jack Lang - Laureen Marchet

11/04/2014 Communiqué d'Emmanuel Verdin, sur Facebook :



Verdin Emmanuel

11 avril

J ai une convocation par le juge pour le 15 avril a Paris j ai besoin d aide financière pour m y rendre pour ceux qui veulent m aider Emmanuel verdin 6 place Eugène Marchal 33710 bourg merci

emmanuel verdin - convocation 15 avril

06/09/2014 Communiqué d'Emmanuel Verdin, sur Facebook :



Verdin Emmanuel

2 h

Instruction ouverte contre Hollande lang Moscovici pour viol en réunion sur mineur une vidéo du viol existe



instruction contre hollande lang et
moscovici pour viol en reunion sur
mineur

une vidéo montrant jack Lang et François hollande
abusant d une fillette existe

WWW.YOUTUBE.COM



<http://www.youtube.com/watch?v=FaKgOGZxsuo>



<https://youtu.be/Z1f14T3x4EY>

emmanuel verdin

Vidéo dans laquelle Emmanuel Verdin déclare à 0:54 « (...) En effet, je suis depuis un petit moment déjà, en possession d'une vidéo, durant 1 min.46, et qui date donc du 30 septembre 2000 à 23h45, où on y voit sur cette vidéo, sur un canapé de salon, Monsieur Jack L*, nu, assis, et une petite fille, et avec son sexe dans la bouche. Et on y voit aussi M. François H*, à côté de lui, en caleçon, et jouant avec le sexe donc de cette petite fille. La scène a été filmée par Dominique M(*), la mère de Laureen et mon ex-compagne. C'est une scène qui a été filmée sur une péniche* amarrée à Paris, pas très loin de la Tour Eiffel. Cette vidéo va être transmise au Juge d'Instruction lors d'audiences qui sont prévus dans les mois prochains (...) » (E.Verdin)

17/09/2014 Convocation d'Emmanuel Verdin pour le 06/10/14 par M. Jean-Louis Jouve, Juge en charge de l'instruction



COUR D'APPEL
DE PARIS

TRIBUNAL DE
GRANDE INSTANCE
DE PARIS

CABINET DE
M. JEAN-LOUIS JOUVE
PRÉSIDENT CHARGÉ DE L'INSTRUCTION

PARQUET : . 1208323023 .
INSTRUCTION : . 2383/13/15 .
PROCÉDURE CRIMINELLE

**CONVOCATION à
PARTIE CIVILE**

Le Vice-Président chargé de l'instruction
à
M. VERDIN Emmanuel
[REDACTED]
33710 BOURG

Paris, Le 17 Septembre 2014.

Je vous invite à vous présenter à mon cabinet sis au tribunal de grande instance
Boulevard du Palais 75001 Paris, Porte N°: E1G32,

le 06 Octobre 2014 à 10 heures .

EN QUALITE DE PARTIE CIVILE

dans l'affaire concernant :
X

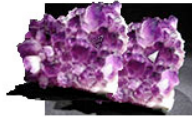
Vous avez la possibilité de vous faire assister par un avocat de votre choix.

Paris, Le 17 Septembre 2014
P.O. Le Vice-Président chargé de l'instruction
Le greffier



Procédure criminelle 2383 13/15

Instruction 2383/13/15 – 06/10/2014 – convocation de la partie civile (1 an et demi après le début de l'instruction)



03/11/2014 Compte Facebook d'Emmanuel Verdin inaccessible

Cette page n'est malheureusement pas disponible.

Le lien que vous avez suivi peut être incorrect ou la page peut avoir été supprimée.



[Retourner à la page précédente](#) [Afficher les pages d'intérêt Facebook](#) [Consulter les pages d'avis](#)

25/02/2015 Vidéo d'Emmanuel Verdin le 25/02/15 posté sur Youtube, dans laquelle il déclare :

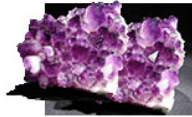


<https://youtu.be/uvZXLIOaaY4>

« Bonjour, Je m'appelle Emmanuel Verdin.

Ma fille Laureen âgée de 4 ans a été violée en réunion en 2001 par sa propre mère, ses différents compagnons, ainsi que des hommes politiques connus.

En mars 2012, j'ai fait une plainte avec constitution de partie civile pour des faits de viols en réunion sur mineur de moins de quinze ans. Suite à cette plainte, un juge d'instruction parisien [Jean-Louis Jouve] a été nommé pour instruire cette affaire [Instruction 2383/13/15 – Parquet 1208323023], le 23 mars 2013. Suite à cette instruction, j'ai été convoqué le 06 octobre 2014 pour une audition de partie civile dans le bureau du juge d'instruction parisien Monsieur Jean-Louis Jouve. Il m'a confirmé que en juin 2001, il y avait bien eu une procédure faite par les autorités de la Roche-sur-Yon sur ma fille Laureen pour des faits de



viols en réunion commis sur elle par sa propre mère, ses différents compagnons ainsi que des hommes politiques connus.

De mon côté, dans le bureau du juge, j'ai de nouveau cité comme auteurs des faits de viols en réunion sur Laureen Marchet, sa mère Dominique Marchet, ses compagnons ~Stéphane Carvalho* [orthographe incertaine], ~Hubert Jeannot* [orthographe incertaine], et ~Didier Charpentier* [orthographe incertaine], ainsi que Monsieur Jack Lang*, François Hollande* et Pierre Moscovici*.

[(*) l'instruction étant en cours, les personnes citées bénéficient de l'entière de la présomption d'innocence. Les noms relevés par cette déclaration, ne saurait impliquer un quelconque soupçon de culpabilité qui reste du ressort de l'enquête de l'instruction en cours et du jugement. La prudence doit donc être expressément observée afin de respecter ce principe légitime]



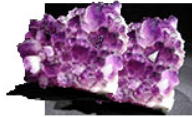
J'ai aussi indiqué au juge dans quelles conditions, les lieux, les dates où Laureen avait été abusée sexuellement. J'ai indiqué qu'en plus de la Roche-sur-Yon, elle avait été abusée à Paris dans une péniche amarrée dans le XVI^e arrondissement

[NB. Non précisé s'il est fait allusion à la péniche « Le Kérala » rebaptisée « Le Makaï », depuis son rachat en 2001"], proche de l'Assemblée

nationale. J'ai indiqué qu'il y avait aussi une connexion avec des voyages à Marrakech dans un hôtel de luxe et que cela rejoignait les propos de Monsieur Luc Ferry sur Canal Plus. Dans cet affaire, j'ai été auditionné en juin 2011 et j'ai confirmé que qu'il y avait bien des voyages pédophiles qui ont été fait à Marrakech dans un hôtel de luxe et que des personnes avaient bien été inquiétées dans cet hôtel. Je parle bien évidemment des personnes impliquées dans mon affaire.

J'ai aussi révélé l'existence d'une vidéo qui a été faite en 2001, où l'on y voit toutes les personnes citées* avoir une relation sexuelle avec une petite fille. Et après vérification, cette petite fille, il s'agit de Laureen Marchet, ma fille. Donc le juge d'instruction, les services de police et les services de gendarmerie connaissent cette vidéo et elle est enregistrée comme preuve dans ma déposition. Pour répondre à certaines personnes sur le net, je ne mettrai jamais cette vidéo en ligne. Je considère que c'est une preuve qui fait partie du dossier et qui n'a pas sa place sur le net. Si un jour, il y a un procès, évidemment, là dans le cadre juridique, on pourra faire visionner cette vidéo.

Je précise aussi qu'en 2012, Monsieur Jack Lang a porté plainte contre moi pour diffamation et que le procès a eu lieu, le 15 janvier dernier. Je vais être condamné pour diffamation, car malgré l'instruction en cours, Monsieur Jack Lang est toujours considéré comme innocent. Et le 15 janvier, le juge n'a pas retenu le fait qu'il y avait une instruction en cours. Donc je vais



être certainement condamné mais nous allons faire appel car il y a une instruction en cours qui doit déterminer si oui ou non, Monsieur Lang est bien auteur des faits qui lui sont reprochés. » (déclaration d'Emmanuel Verdin dans vidéo id. uvZXLIOaaY4 postée sur youtube le 25.02.2015)

Cette page n'est malheureusement pas disponible.

Le lien que vous avez suivi peut être incorrect ou la page peut avoir été supprimée



[Retourner à la page précédente](#) - [Aller à la page d'accueil Facebook](#)



L'instruction qui dérange...

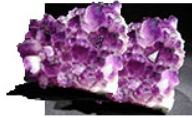
Emmanuel Verdin censuré

2015 Affaire Verdin définitivement étouffée ?

Affaire Emmanuel Verdin censurée

3 ans après le dépôt de plainte, 1 an et demi après le début d'instruction

groupe facebook de soutien de la partie civile (Emmanuel Verdin)



Vidéo dans laquelle Emmanuel Verdin déclare à 0:54 « (...) En effet, je suis depuis un petit moment déjà, en possession d'une vidéo, durant 2 min 45, et qui date donc du 30 septembre 2000 à 23h45, où on y voit sur cette vidéo, sur un canapé de salon, Monsieur Jack L*, nu, assis, et une petite fille, et avec son sexe dans la bouche. Et on y voit aussi M. François H*, à côté de lui en caleçon, et jouant avec le sexe donc de cette petite fille. La scène a été filmée par Dominique M(*), la mère de Laureen et mon ex-compagne. C'est une scène qui a été filmée sur une péniche amarrée à Paris, pas très loin de la Tour Eiffel. Cette vidéo va être transmise au Juge d'Instruction lors d'audiences qui sont prévus dans les mois prochains (...) » (E.Verdin)

affaire d'état je suis Charlie François Hollande Jack Lang instruction TGI Paris François Hollande Jack Lang viol en réunion instruction 2383 13 15 affaire état Emmanuel Verdin François Hollande Jack Lang instruction TGI Paris plainte Emmanuel Verdin

Jack Lang 3 affaires 0 procès



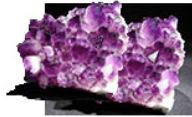
jack Lang citation découvreurs du xxi siècle



Roger Holeindre à propos de l'Affaire du « lieu de vie » Le Coral (1982)

<https://youtu.be/YkXv7-rmkhM>

Toute forme de matière est énergie et rayonne de l'énergie



« *Ceux qui violent des gosses n'ont pas d'avenir (...) Les affaires vont sortir...* »
(Marion Sigaut)

<https://youtu.be/liceYmQGEh8>

Source : <https://affairesfamiliales.wordpress.com/2012/05/24/la-plainte-pour-viol-en-reunion-contre-lang-hollande-est-recevable/>